

ARRETÉ

portant modification de l'arrêté fixant la nomination des correspondants départementaux et territoriaux du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD

Vu l'article L. 222-5 du code de l'action sociale et des familles

Vu l'article L. 223-7 du code de l'action sociale et des familles

Vu la loi n°2002-93 du 22 janvier 2002 article 2, article 3 relative à l'Accès aux origines des personnes adoptées et pupilles de l'Etat

Vu le décret n°2002-781 du 03 mai 2002 article 22, article 23, relatif au Conseil national pour l'accès aux origines personnelles et à l'accompagnement et l'information des femmes accouchant dans le secret

Vu l'arrêté du 8 mars 2004 qui fixe la nomination des correspondants départementaux et territoriaux du Conseil national d'accès aux origines personnelles

Vu l'arrêté du 19 octobre 2021 modifiant la nomination des correspondants départementaux et territoriaux du Conseil national d'accès aux origines personnelles

Vu la cessation des fonctions de Monsieur Julien DANIS, en qualité de correspondant territorial, et son remplacement par Madame Charlotte BOUTONNE

Sur proposition de Monsieur le Directeur général des services

ARRETE

ARTICLE 1. sont nommés au titre de correspondants départementaux au Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, les personnes suivantes :

Madame Christine ELIASSE, assistant socio-éducatif au Pôle Droits de l'Enfant et Adoption

Madame Jalila ADNANE, assistant socio-éducatif au Pôle Droits de l'Enfant et Adoption

ARTICLE 2. sont nommés au titre de correspondants territoriaux au Conseil national pour l'accès aux origines personnelles les personnes suivantes :

Sur le territoire du VALENCIENNOIS

Madame Charline DELSAUT, assistant socio-éducatif à l'Unité territoriale de prévention et d'action sociale de CONDE

Madame Anne-Marie JOLY, assistant socio-éducatif à l'Unité territoriale de prévention et d'action sociale de VALENCIENNES

Madame Isabelle TAMI, assistant socio-éducatif à l'Unité territoriale de prévention et d'action sociale de SAINT-AMAND

Sur le territoire de l'AVESNOIS

Madame Helen LOUCHE, assistant socio-éducatif à l'Unité territoriale de prévention et d'action sociale d'AVESNES-FOURMIES

Madame Charlotte BOUTONNE, infirmière puéricultrice en Protection maternelle infantile à l'Unité territoriale de prévention et d'action sociale d'AULNOYE-LE QUESNOY

Sur le territoire de la Métropole ROUBAIX-TOURCOING

Madame Muriel MORTREUX, assistant socio-éducatif à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes de la Direction territoriale de METROPOLE ROUBAIX TOURCOING

Madame Margaux LEMAY, assistant socio-éducatif à l'Unité territoriale de prévention et d'action sociale de ROUBAIX-CROIX

Sur le territoire des FLANDRES

Madame Anne-Marie COURTI, assistant socio-éducatif à l'Unité territoriale de prévention et d'action sociale d'HAZEBROUCK

Madame Sylvie DEHAINE, assistant socio-éducatif à l'Unité territoriale de prévention et d'action sociale de BAILLEUL - MERVILLE

Madame Ludivine OLSZEWSKI, assistant socio-éducatif à l'Unité territoriale de prévention et d'action sociale de DUNKERQUE EST-HONDSCHOOTE

Madame Aurélie CNOCKAERT, assistant socio-éducatif à l'Unité territoriale de prévention et d'action sociale de DUNKERQUE-WORMHOUT

Sur le territoire du DOUAISIS

Madame Athina HERNANDEZ, assistant socio-éducatif à l'Unité territoriale de prévention et d'action sociale de SOMAIN-ORCHIES

Sur le territoire du CAMBRESIS

Madame Anne-Catherine RAOULT, assistant socio-éducatif à l'Unité territoriale de prévention et d'action sociale d'AVESNES-LES-AUBERT-SOLESMES

Madame Laurence SIBILLE, assistant socio-éducatif à l'Unité territoriale de prévention et d'action sociale d'AVESNES-LES-AUBERT-SOLESMES

Sur le territoire de la Métropole LILLOISE

Madame Frédérique ZONTONE, assistant socio-éducatif volant à la Direction territoriale de prévention et d'action sociale de METROPOLE LILLE

Madame Aurélie ABOUR, assistant socio-éducatif à l'Unité territoriale de prévention et d'action sociale d'HAUBOURDIN-LA BASSEE

Madame Caroline BUSCH, psychologue au Service de prévention maternelle et infantile, à l'Unité territoriale de prévention et d'action sociale de LILLE MOULINS

ARTICLE 3. L'arrêté du Président du Conseil départemental du Nord du 19 octobre 2022 portant nomination des correspondants départementaux et territoriaux pour le Conseil national d'accès aux origines personnelles est abrogé.

ARTICLE 4. Ces nominations prennent effet à compter de la date de signature du présent arrêté par le Président du Conseil départemental.

ARTICLE 5. Monsieur le Directeur général des services et Madame la Directrice générale adjointe déléguée à l'Enfance, la Famille, la Jeunesse sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs du Département du Nord.

ARTICLE 6. Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant le Président du Conseil départemental ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télé-recours citoyens » accessible par le site www.telerecours.fr.

Fait à Lille le 24 novembre 2022

Christian POIRET
Président du Département du Nord

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20221124-221124H15997H1-AR

Date de réception en préfecture le : 25 novembre 2022

Affiché le : 28 novembre 2022